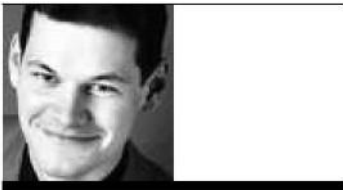




Le chômage des jeunes est plus qu'un problème: un cancer social

Pierre Maudet, président de la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse, s'indigne des mesures d'économies prises sur le dos des jeunes, qui sont déjà les plus touchés par la crise



Les dernières statistiques du Secrétariat à l'Economie (Seco) sont implacables. Ce sont les jeunes qui sont le plus touchés par le chômage. Entre septembre 2008 et octobre 2009, l'augmentation du chômage chez les 15-24 ans était de 71,7%. Cette évolution, que l'on constate aussi dans bien des pays environnants, est inquiétante. Quelles propositions émanent des chambres fédérales? Celles de faire peser encore plus lourd le tribut de la crise économique à une génération de jeunes que l'on n'hésite pas à sacrifier au nom de la solidarité intergénérationnelle.

En ce 8 décembre, la révision de la loi sur le chômage sera discutée à Berne. Les mesures d'assainissement proposées sont inacceptables car elles touchent principalement les jeunes, dont les droits aux prestations seront largement remis en cause. Il est question de 90 millions d'économies supplémentaires, avec une diminution du nombre de jours indemnités potentiellement exigibles, un relèvement de l'âge à partir duquel il est possible d'obtenir des mesures en termes de formation et un assouplissement de la notion de travail dit «convenable» pour les moins de trente ans.

Ce serait une erreur de stigmatiser les jeunes comme une catégorie précarisée pour laquelle il faudrait développer des moyens démesurés comparé à d'autres générations. Mais cette nouvelle révision s'acharne sur les jeunes, qui endossent pour le coup le poids de l'assainissement des dettes fédérales dont ils ne sont pas responsables.

Les crises précédentes ont été relativement courtes, leur impact était bref et les jeunes retrouvaient en général un emploi. De septembre 2008 à octobre 2009, le nombre de jeunes qui dépassaient les six mois de chômage dans la tranche 15-24 ans était en augmentation de 157,2%. C'est là un phénomène pour le moins alarmant. On peut alors douter de la capacité du marché du travail à les réintégrer à l'horizon de la fin d'une crise qui se prolonge. Et si les jeunes de 15-19 ans sont actuellement en cours d'étude, les 20-24 ans sont bien les premiers touchés par les licenciements. Si rien n'est fait rapidement pour (ré)insérer ces jeunes, au bout de trois ans les suivants seront engagés et c'est toute une tranche d'âge qui aura été sacrifiée.

Non seulement victimes de la crise, ils seront également victimes du durcissement de la loi sur le chômage. Au prétexte de ne pas vouloir les voir stagner dans du chômage de longue durée, on restreint la durée de leurs indemnités, pourtant déjà réduite, en les précipitant dans les petits boulots précaires et déqualifiés, les petits stages.

Par ailleurs, un jeune qui se trouve au chômage au début de sa vie professionnelle et qui potentiellement restera un certain temps sans emploi, c'est un jeune qui très vite se dirigera vers l'assistance sociale, qui y prendra un «abonnement» et que l'on aura de la peine à sortir de cette spirale. Ou comment transformer petit à petit un problème d'ordre conjoncturel en une situation catastrophique en termes structurels... Les premières marches de la vie professionnelles sont les plus importantes et sont censées donner un élan aux jeunes générations. Leur proposer de recevoir de l'argent pour ne pas travailler alors qu'à l'inverse on a essayé de leur inculquer la valeur du travail et du mérite tout au long de leur formation représente un non-sens total.

Etre jeune, bien formé et en bonne santé est un handicap pour commencer dans la vie d'adulte!

La première réponse au chômage des jeunes, c'est la création d'emplois et la vitalité du tissu économique suisse. Le travail qui est fait quotidiennement par les patrons, qui ont cette responsabilité sociale chevillée à leur activité professionnelle, est un exemple à mettre en exergue et à multiplier.

Deuxièmement, une proposition telle que celle qui avait été

faite par le Seco au mois de septembre devrait être rediscutée. Elle consistait à inciter les entreprises, avec des primes financières, à engager des jeunes qui sont au chômage depuis plus de six mois. Cibler sur cette catégorie de la population serait une bonne mesure.

On doit aussi pouvoir rendre plus facile pour les plus jeunes la capacité de s'extraire du monde professionnel et de compléter leur formation. Il s'agit de profiter de ces phases où l'économie est un peu plus tendue pour donner du temps à ces jeunes de compléter leur formation dans les langues ou l'informatique, ou dans une filière qu'ils n'ont pas encore pu suivre. Leur permettre d'acquérir des compétences additionnelles qualifiantes plutôt que de les orienter vers des petits boulots précaires serait à mon sens un vrai investissement.

D'un côté, on demande aux jeunes générations d'être plus solidaires à l'endroit des générations précédentes en leur imposant la plus forte hausse de primes maladie (environ 14%), alors que ce sont eux qui, a priori, utilisent le moins les prestations médicales. De l'autre côté, on leur réduit les prestations sur le chômage alors que ce sont eux qui ont le plus besoin de soutien pour se lancer dans la vie professionnelle. Quel message exactement compte-t-on leur transmettre, si ce n'est qu'être jeune, bien formé et en bonne santé est un handicap pour commencer dans la vie d'adulte?